

Il n'y a pas très longtemps, je demandais au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Pepin) si, dans cette partie de ma circonscription, on devait renouveler les ententes fédérales-provinciales pour aider le développement, c'est-à-dire construire des routes d'accès aux ressources naturelles. Au fait, je lui posais la question suivante:

Est-ce que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a renouvelé une entente avec le gouvernement de la province de Québec pour l'année 1967-1968 à l'égard de la construction des routes d'accès aux ressources naturelles? Dans le cas de l'affirmative, quelle est la contribution du gouvernement fédéral en vertu de cette entente?

La réponse m'est parvenue, évidemment, et c'était un simple «non» catégorique.

Je sais qu'il n'y a pas très longtemps, on a tenu une réunion des ministres provinciaux des Mines et, si je comprends bien, on a demandé que cette entente soit renouvelée. Par conséquent, je demanderais au ministre de prendre bonne note de cette demande, car les 50,000 citoyens de ma circonscription qui travaillent aujourd'hui dans l'industrie minière n'ont aucun moyen de transport, sauf la voie aérienne. Il y a également le chemin de fer, mais celui-ci, comme on le sait tous, est pour l'exploitation minière.

Alors, je demande au ministre de prendre bonne note de ces remarques et de faire en sorte que cette entente soit renouvelée, afin que l'on puisse construire des routes d'accès et sortir ces populations de cet isolement, état de choses qui ne devrait pas exister, à mon sens, en l'an 1967.

Monsieur le président, je pourrais poursuivre mes remarques assez longuement, parce que l'exploitation minière de chez nous a toute une histoire. Nous avons des gisements d'or assez considérables qui ne sont pas exploités; nous avons aussi du plomb, du zinc, du cuivre, de même que des gisements d'amiante très considérables.

D'ailleurs, l'*Asbestos Corporation* a annoncé, l'an dernier, des développements de l'ordre de 72 millions à la mine Baie Déception. On me dit cependant que ces développements ont été retardés à la suite des recommandations du rapport Carter. Le ministre a dit tout à l'heure que le rapport Carter était simplement des recommandations. J'espère, pour ma part, que ce sont seulement des recommandations qui ne seront pas nécessairement acceptées, parce que si l'industrie minière n'est pas encouragée, eh bien, c'est nous, des circonscriptions minières, qui, je le répète, constituent un apport considérable au revenu national du pays, qui en souffrirons.

Tout à l'heure, j'entendais des députés parler du nord-ouest du Québec; ma circonscription est située dans le nord-est du Québec.

J'entendais parler aussi de subventions, d'octrois que l'on demandait pour les mines de charbon et pour le blé dans l'Ouest.

Aujourd'hui, je ne demande pas de subventions pour les mines, mais simplement qu'on se rende compte de cette énorme richesse que nous avons dans le nord-ouest du Québec. A mon avis, on devrait s'occuper davantage de cette population pionnière qui travaille sans cesse au développement de nos richesses naturelles.

Ainsi que je le mentionnais tout à l'heure, le gouvernement fédéral actuel retire des revenus énormes de ces exploitations minières et, en retour, c'est bien peu que de demander que des ententes fédérales-provinciales soient signées pour leur venir en aide.

On a fait également allusion aux prospecteurs. Je pense—venant d'un comté minier—que toutes les mines sont découvertes par des prospecteurs. A mon avis, ils devraient être beaucoup plus encouragés. On entend dire qu'ils vont un peu partout, à travers le pays, sans savoir ce qu'ils cherchent. J'ai été à même d'en connaître plusieurs et je puis affirmer que ce sont eux qui ont découvert les richesses minières du comté que je représente, qui ont ouvert la voie à toutes ces industries. Je maintiens que si les prospecteurs étaient encouragés davantage, ils pourraient nous indiquer là où il y a plus de gisements de minerais à travers le pays.

Monsieur le président, je ne voudrais pas retarder l'adoption de cette loi que j'appuie. Il s'agit de continuer des octrois pour les trois prochaines années. J'espère qu'on pourra les accorder, que les mines d'or du pays pourront survivre et que nous n'aurons plus de ces villes fantômes là où il y a des mines d'or.

J'espère que l'on continuera la production de l'or, qu'on trouvera le moyen de l'accélérer, sans pour autant perdre de vue les autres mines qui sont en exploitation au Canada.

[Traduction]

M. Johnston: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de parler longuement cet après-midi. J'aimerais pouvoir convenir avec le ministre qu'il s'agit ici simplement d'un projet de loi sur les mines qui a la même portée que tout autre projet de loi sur la houille, la potasse, le tungstène ou l'étain. Mais nous savons bien que dans le monde économique d'aujourd'hui, il n'en est pas ainsi. Sous l'angle administratif, du point de vue de son ministère, c'est ainsi, peut-être, que nous devrions envisager le projet de loi. Il n'empêche que cette manière de voir dénote un manque de réalisme. Le ministre aussi manque de réalisme, car il fait partie du gouvernement; or, ce dernier est responsable de la politique monétaire, et l'est aussi sur le